

rique ne les a point lûs, puisqu'il requiert qu'on lui en corte les pages; n'importe, il décide sans avoir lû, & il nie la réalité de la réfutation, & l'impossibilité de la différence. Qu'on lui dise qu'il s'aveugle, & qu'il n'a qu'à lire pour s'instruire; un emphatique, *il est certain*, vous ferme la bouche, & le fait triompher de tout.

Les règles de critique que je me suis prescrites, & que j'ai tâché d'observer religieusement dans tout le corps de mon ouvrage, déplaisent tellement à nôtre Censeur, que ne sachant qu'y répondre, il avance hardiment que *je les ai violées, en faisant profession de les respecter*. Envain lui donnerai-je le défi de montrer en quoi je m'en suis écarté, il résoudra la question, en repliquant qu'*il est certain* que je les ai violées? Qui est-ce qui ne sera point indigné d'un ton si décisif?

Enfin nous voici arrivés à Methodius, dont l'autorité est très respectable, selon nôtre adversaire même. Mais qu'alléguet-il pour l'affoiblir? le voici, que *Methodius, Evêque de Patave & non Patras*, qui vivoit au iv. siècle, *n'est pas celui que désigne Marianus Scotus*. Pourquoi n'est-ce pas le même? Pour le coup il en viendra à une espece de raison, c'est, répond-il, que *ce Methodius cite lui même l'Histoire tripartite*, laquelle n'a été composée qu'à la fin du sixième siècle. Je vous supplie Monsieur, de lire la Chronique de Marianus Scotus aux endroits que mon défenseur a marqués, & vous serez surpris de n'y pas trouver un seul mot de l'Histoire tripartite. Roderique cite donc à faux? Mais quelle merveille! Il n'a nul autre moyen pour en imposer aux demi-Savans, cependant il a beau faire, la

Républi-